



PREFET DE L'INDRE

Direction Départementale
des Territoires de l'Indre
Service Planification Risque Eau Nature

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Autorisation environnementale unique (loi sur l'eau) - Déclaration d'Intérêt Général
Programme de travaux – Contrat Territorial du Bassin de l'Anglin (CTB)

COMMUNE DE BELABRE

La demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement est présentée par Monsieur Camus, président du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise.

Du jeudi 10 septembre 2020 à 9h00 au samedi 10 octobre 2020 à 12h00

Pendant cette période, le **dossier du pétitionnaire et le registre d'enquête unique** composant le dossier principal pourront être consultés **en mairie de BELABRE** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Toutes les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête en mairie de **BELABRE**, ou les adresser par écrit à :

Monsieur Michel DELUZET, Commissaire – Enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Limoges en date du 30 juin 2020, **au siège de l'enquête : Mairie de BELABRE**,

Ou les envoyer directement à l'adresse électronique suivante : **ddt-ctb-anglin@indre.gouv.fr**

Monsieur DELUZET recevra, en personne, les observations,
à la **mairie de BELABRE** :

- le **jeudi 10 septembre de 9h00 à 12h00**
- le **vendredi 25 septembre de 9h00 à 12h00**
- le **jeudi 1^{er} octobre de 14h00 à 17h00**
- le **samedi 10 octobre de 9h00 à 12h00**

Dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire – enquêteur sera déposée dans la mairie où s'est déroulée l'enquête et publiée sur le site de la préfecture de l'Indre.